

INFORMATIONS

TENUES VESTIMENTAIRES

1- Pour les garçons

- Un pantalon et une chemise kaki manches courtes taillés dans le même tissu
- La chemise doit porter obligatoirement le macaron de l'établissement
- Une ceinture, d'où l'élève doit être toujours fourré
- Une paire de chaussures fermées
- Le port des sandales, des tee-shirts et des body est strictement interdit

2- Pour les filles

- Une jupe paysane bleue marine sans fantaisie d'aucune sorte ni fente et sans boutons dépassant les mollets
- Une chemise blanche, manches courtes, non transparente ni perforée, boutonnée devant avec col (à fourrer)
- La chemise doit porter obligatoirement le macaron de l'établissement
- Les mini-jupes, les jupes traînantes et trop serrées sont interdites
- Une paire de chaussures fermées
- Le port des sandales, des tee-shirts et des body est strictement interdit

TENUES CORPORELLES

- Les élèves doivent se présenter dans un état de propreté absolu
- Barbe rasée, ongles bien taillés, tenues propres et bien ajustées
- Le port des mèches, des perruques et tissages est formellement interdit
- Le port des objets tels que: bijoux, montres, Mp3, Mp4, Ipod, casque, ... est formellement interdit
- Le port de "LAIKAI" est interdit

Le téléphone portable est strictement interdit au sein de l'établissement.

Tout téléphone saisi sera définitivement confisqué

L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du téléphone d'un élève

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Lycée Moderne ADAMA SANOGO

13 BP 526 ABIDJAN 13 - PLATEAU DOKUI

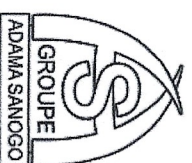
TEL: (225) 27 24 38 53 61

CEL: (225) 01 01 49 75 55 / 07 07 70 72 14 / 07 09 17 83 70

07 47 00 00 49 / 07 48 37 57 37 / 07 08 20 78 20

WEB: www.groupeadamasanogo.com

E-mail: infos@groupeadamasanogo.com



ADAMA SANOGO

LYMAS

LYCEE MODERNE ADAMA SANOGO

Autorisation et Agrément N° 88/0436/MENSS/DESEC/SDP/CAB1

DE LA SIXIEME A LA TERMINALE A, C et D

Code Etablissement : 000210



NOS ATOUTS :

- Plus de 30 ans d'expérience.
- Une présence dynamique à l'échelle nationale.
- Une pédagogie active et participative.
- Un corps professoral de haut niveau, qualifié et expérimenté.
- Une discipline de rigueur.
- Des salles de classe spacieuses, aérées et carrelées.
- Une infirmerie bien équipée.
- Un complexe sportif (Foot-ball, Hand-ball, Volley-ball...)
- Un cadre agréable et paisible.

COLLEGE ADAMA SANOGO LYMAS

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1 Extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif
- 2 Extraits d'acte de naissance pour les élèves en classe d'examen
- Le dernier bulletin de la classe précédente
- 8 Photos d'identité du même tirage (voir école) : 2.000 FCFA
- 1 Rame duplicateur 80g (PAPER ONE / DOUBLE A) : 4.000 FCFA
- 10 Rouleaux de papier hygiénique de bonne qualité : 1.000 FCFA
- 1 Paquet de markers : 5.000 FCFA
- Frais d'inscription (non affectés) : 10.000 FCFA (payable obligatoirement à l'inscription)
- 1 Tenue de sport : 4.000 FCFA
- 2 Macarons : 1.500 FCFA
- 1 Carnet de correspondance : 1.500 FCFA
- Frais SMS : 2.000 FCFA
- Visite médicale : 500 FCFA
- Vie scolaire : 2.000 FCFA
- Feuilles d'évaluation (voir liste des fournitures) : 5.000 FCFA
- Droit d'écologie (élèves affectés d'Etat) : 50.000 FCFA

TOTAL FRAIS ANNEXES : 26.500 FCFA

IMPORTANT

Les droits d'examen des élèves en classe de 3ème et Tle ne sont pas compris dans ces frais.

Chaque parent sera invité au moment venu, à procéder au paiement desdits droits selon le mode opératoire que nous indiquera la DECO.

TARIFS ET MODALITES DE PAIEMENT DES FRAIS D'ECOLAGE

ELEVES NON AFFECTES D'ETAT (PRIVES)

CLASSES	1er VERS.	2è VERS. 05 NOV.	3è VERS. 05 DEC.	4è VERS. 05 JANV.	5è VERS. 05 FEVR.	MONTANT ANNUEL
6ème 5ème	30.000	30.000	30.000	25.000	25.000	140.000
4ème 3ème	30.000	30.000	30.000	30.000	30.000	150.000
2nde A - C 1ère A-C-D	30.000	35.000	35.000	30.000	30.000	160.000
Tle A-C-D	30.000	35.000	35.000	35.000	35.000	170.000

RECAP. INSCRIPTION - ANNEXES - SCOLARITE DES ELEVES NON AFFECTES

6ème - 5ème : 10.000 + 26.500 + 140.000 = 176.500 FCFA
4ème - 3ème : 10.000 + 26.500 + 150.000 = 186.500 FCFA
2nde - 1ère : 10.000 + 26.500 + 160.000 = 196.500 FCFA
Tle : 10.000 + 26.500 + 170.000 = 206.500 FCFA

ELEVES AFFECTES D'ETAT

CLASSES	1er VERS.	2è VERS. 05 NOV.	3è VERS. 05 DEC.	MONTANT ANNUEL
De la 6ème à la Tle	20.000	15.000	15.000	50.000

RECAP. FRAIS ANNEXES - SCOLARITE DES ELEVES AFFECTES

De la 6ème à la Tle : 26.500 + 50.000 = 76.500 FCFA

- Tout versement doit s'effectuer uniquement dans nos caisses à l'économeat
- Un reçu informatisé portant le libellé, le montant du versement, le nom de l'élève, sa classe, son numéro matricule, la date, dûment signé et cacheté est délivré à toute personne chargée de tout versement.
- Prévoir les frais de timbre d'Etat à chaque versement.
- AUCUN REMBOURSEMENT N'EST POSSIBLE POUR TOUT VERSEMENT EFFECTUÉ.
- Aucun remboursement ne sera accepté même après obtention d'une prise en charge de l'Etat ou de tout autre organisme.
- Toute scolarité commencée est entièrement due et ne peut être remboursée.
- Les tenues et les fournitures scolaires sont entièrement à la charge des élèves